

dont la surface noire empruntait à chaque rayon du soleil une paillette vive en harmonie avec le regard noir et joyeux de la jeune fille. Son chapeau, accompagné de cette coiffe mignonne qui décrit un demi-cercle sur d'épais bandeaux de cheveux, donnait à son air de tête cette fière sveltesse qui distingue les Mâconnaises des Bressanes, leurs voisines de l'autre rive de la Saône.

Mais ce qui frappa Frédéric, ce qui lui fit pousser une exclamation de surprise, ce fut la robe de cette jeune fille. Celle de sa grand-mère était de drap bleu de ciel à corsage court, carré, brodé de dentelles noires ; à collerette plissée, surmontée d'une chaîne à huit rangs, formée par une plaque émaillée, c'était une robe de paysanne, mais du velours à une campagne. N'y avait-il pas de quoi faire dire, comme Frédéric le dit tout haut :

— Que mettra-t-on à la cour !

— Rien de plus, n'est-ce pas, mon neveu, dit M. Girard qui sourit. Et peut-être rien de meilleur goût ; cette broderie d'or fait bien sur ce velours grenat.

Et tous les deux regardèrent cette robe à jupe courte, dont l'ourlet était garni d'une guirlande de fleurs et de fruits de houx, mise en relief par cette sorte de broderie qui pare les habits des sénateurs, et qui sert aussi, on le voit, à orner les robes des villageoises. Le corsage, demi-montant, s'entourait des dentelles arachnéides d'une collerette de maline, dont la fine trame laissait passer quelques scintillements de la massive broderie.

— Tu vois là, dit M. Girard, deux toilettes qui te représentent la transformation du costume mâconnais ; à la vieille mère, la sévérité austère des anciens temps, le tablier à bavette de simple mousseline, la robe à plis nombreux marqués par un long séjour dans l'armoire ; à la petite fille toutes les élégances modernes ; pas d'hérésie cependant dans